



---

**Police de sécurité du quotidien**  
**>> Lancement de la concertation départementale <<**

**Dossier de presse**

---

**I - La concertation départementale**

**Programme départemental de la concertation :**

- 09 novembre 2017 > lancement de la concertation en gendarmerie | caserne La Hire à Montauban
- 09 novembre 2017 > lancement de la concertation dans la police | commissariat de Montauban
- 09 novembre 2017 > point presse sur le lancement de la concertation | Hôtel des Intendants à Montauban
- 14 novembre 2017 > réunion avec les gendarmes | COB de Caussade
- 27 novembre 2017 > réunion avec les gendarmes | COB de Moissac
- 15 novembre 2017 > réunion avec les policiers | commissariat de Castelsarrasin
- 17 novembre 2017 > réunion avec l'ensemble des partenaires de la sécurité | salle Jean Moulin de la préfecture
- 05 décembre 2017 > état major de sécurité dédié à la synthèse des travaux | salle Jean Moulin de la préfecture
- 06 décembre 2017 > point presse - bilan de la concertation départementale | salle Jean Moulin de la préfecture

**Contact presse**

Bureau de la communication interministérielle

Tél. 05.63.22.82.17 ou 18 | [pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr](mailto:pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr)

## II - Fiche d'identité du département

253 000 habitants (dernier recensement)

Département de passage, traversé par deux grands axes de communication A62 et A20

Département encore largement rural mais qui devient de plus en plus « urbain », notamment dans le sud du département, sous l'influence de la métropole toulousaine

66 % des faits de délinquance sont des atteintes aux biens, principalement des cambriolages et des vols liés à l'automobile et aux deux roues

## III - Les forces de sécurité en Tarn-et-Garonne

### Gendarmerie nationale

---

Couvre 94 % du territoire (193 communes) et 71 % de la population (179 630 habitants)

6400 crimes et délits en 2016 en zone de gendarmerie, soit près de 57 % des faits de délinquance

380 gendarmes, qui peuvent être épaulés par 195 réservistes

2 compagnies de gendarmerie (Montauban et Castelsarrasin) qui épousent à peu près les deux arrondissements administratifs du département, 1 escadron départemental de sécurité routière (EDSR) et 1 peloton spécialisé de protection de la gendarmerie (PSPG) au profit de la centrale nucléaire de Golfech.

Le maillage territorial est assuré par la présence de 21 brigades territoriales de proximité organisées en 9 communautés de brigade. Ces unités territoriales sont appuyées dans leur action par 2 pelotons de surveillance et d'intervention (PSIG), 2 brigades de recherches (judiciaire) et 2 unités de sécurité routière.

### Police Nationale

---

Couvre 6% du territoire (les 2 communes chefs-lieux) et 29% de la population (73 370 habitants)

4 857 crimes et délits en zone police en 2016, soit un peu plus de 43% des faits de délinquance

214 fonctionnaires (y compris les policiers du service départemental du renseignement territorial), dont 167 policiers à Montauban et 47 à Castelsarrasin. Une vingtaine de réservistes peuvent venir en appui.

### Police municipale

---

64 policiers municipaux dont 42 à Montauban, les autres policiers municipaux étant répartis sur Beaumont de Lomagne, Caussade, Grisolles, Labastide Saint Pierre, Lafrançaise, Moissac, Montech,

---

#### Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél. 05.63.22.82.17 ou 18 | [pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr](mailto:pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr)

Nègrepelisse, Saint Antonin Noble Val, Valence d'Agen, Communauté de communes de Grand Sud Tarn-et-Garonne sur le secteur de Verdun sur Garonne.

Et le 1er septembre a été créée une police municipale intercommunale à la communauté de communes des Deux Rives, avec la création de deux emplois à temps plein.

**Le renforcement des moyens humains et matériels des services de police et de gendarmerie, prévu par les plans nationaux successifs, s'est traduit en Tarn-et-Garonne par :**

- la création d'une antenne du renseignement territorial à la brigade de gendarmerie de Moissac en avril 2016 ;
- l'augmentation des effectifs : + 8 dans la gendarmerie ;
- l'emploi renforcé des 195 réservistes de la gendarmerie et de 25 pour la police nationale, grâce aux abondements budgétaires ;
- l'amélioration des équipements : déploiement de NéoGend en cours dans les unités de gendarmerie (48 tablettes et 252 smartphones). Les policiers de la brigade de l'ordre public ont été formés et équipés (fusil d'assaut HK G36, casques et gilets pare-balles lourds) afin de constituer une équipe d'intervention de niveau 2 dans le cadre du schéma national d'intervention des forces de l'ordre en cas de tuerie de masse.

#### **IV - Les dispositifs de prévention et de sécurité**

❖ **le renforcement de l'organisation de l'État dédiée à la prévention et à la lutte contre la radicalisation**

Le suivi des individus radicalisés, outre celui assuré par les services locaux de renseignement, est assuré à plusieurs niveaux par :

- un **groupe d'évaluation départemental** (formation restreinte), qui se réunit de façon bimensuelle et suit au plus près les situations individuelles et prend les décisions qui s'imposent ;
- une **cellule de prise en charge psychologique et sociale**. Cette structure se réunit toutes les six semaines et comprend les chefs de service de l'État concernés, le conseil départemental, les acteurs sociaux (CAF, Pôle Emploi et Mission locale) et les principales collectivités locales impactées par le phénomène de la radicalisation. Son objectif est d'organiser une prise en charge globale individualisée des personnes suivies ;
- une **psychologue missionnée par la préfecture**, dont le rôle est de prendre en charge individuellement les jeunes concernés et les familles et de mobiliser un réseau départemental de professionnels ;
- un **chargé de mission au bureau de la sécurité intérieure de la préfecture**, qui effectue au niveau départemental la coordination et la synthèse de la problématique de la radicalisation.

---

#### **Contact presse**

Bureau de la communication interministérielle

Tél. 05.63.22.82.17 ou 18 | [pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr](mailto:pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr)

❖ **une stratégie départementale de prévention de la délinquance dynamique avec 1 expérience originale de coordination :**

- en matière de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes : création d'un poste de **coordonnatrice départementale** qui assure des permanences d'accueil et de prise en charge des victimes au sein des deux commissariats de Montauban et de Castelsarrasin.

❖ **une action partenariale étroite entre la police nationale et la police municipale de Montauban** élaborée dans le cadre d'une convention de coordination permettant notamment de lutter plus efficacement contre les cambriolages et incivilités dans les quartiers

❖ **des politiques partenariales de sécurité déployées sur les 3 plus grandes villes du département – Montauban, Castelsarrasin, Moissac** – au sein des conseils locaux ou intercommunaux de prévention de la délinquance (C(I)LSPD)

❖ 225 caméras de **vidéo-protection** (dernières données disponibles) dont 68 à Montauban qui compte également un centre de supervision urbaine ouvert 24/24, avec renvoi déporté au poste de police du commissariat

❖ 11 conventions de **participation citoyenne** qui couvrent 23 communes (Aucamville, Beaupuy, Bouillac, Bourret, Comberouger, Mas-Grenier, Saint Sardos, Savenès, Verdun Sur Garonne, Montbartier, Moissac, Albias, Pompignan, Saint Etienne de Tulmont, La Ville du Temple, Fabas, Monbequi, Montauban, Canals, Grisolles, Campsas, Bressols, Saint Porquier)

❖ **l'application « Stop cambriolages »** de la gendarmerie, outil de sensibilisation, de prévention et d'information à destination des particuliers et des professionnels

le dispositif partenarial entre la chambre de commerce et d'industrie de Montauban et les forces de l'ordre "**SMS alerte commerces**", dispositif de prévention qui permet d'informer les commerçants par SMS de faits délictueux (vols à main armée ou avec violence, ...)

---

**Contact presse**

Bureau de la communication interministérielle

Tél. 05.63.22.82.17 ou 18 | [pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr](mailto:pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr)